



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

air

Question écrite n° 114744

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le bénéfice financier qui résulterait d'une lutte efficace contre les émissions de gaz à effet de serre. L'augmentation du niveau de la mer, les inondations, la réduction des sources d'eau potable, les atteintes à la santé, la modification des écosystèmes, les atteintes aux économies basées sur l'agriculture ou le tourisme, la multiplication des risques d'incendies et de phénomènes climatiques extrêmes... engendrent des dépenses largement supérieures au coût d'une lutte efficace contre les émissions de gaz à effet de serre. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position, relative aux dépenses dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114744

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13459